



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 26 SEPTEMBRE 2023

## EMBELLISSEMENT

LE DÉPARTEMENT PRÉSENTE LE PROGRAMME DE LA 2<sup>e</sup> ÉDITION DE FLEURS EN FÊTE DU 29 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE DANS 21 COMMUNES LABELLISÉES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**Du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, la deuxième édition de Fleurs en Fête célébrera l'embellissement du patrimoine naturel et urbain dans tout le département. 21 communes labellisées Villes et Villages fleuris proposeront des visites, animations, balades et ateliers autour de la valorisation paysagère, de l'engagement environnemental et des bonnes pratiques de jardinage au naturel.**

Acteur majeur de l'embellissement du territoire, le Département des Côtes d'Armor s'engage au quotidien pour préserver ses atouts naturels et valoriser son patrimoine d'exception. Détenteur du label « Département fleuri », il accompagne les communes du territoire dans leurs démarches de valorisation paysagère et de respect de la biodiversité, afin d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

En 2022, le Département a conçu et coordonné un évènement unique en France autour de la thématique de l'embellissement avec « Fleurs en Fête », avec 19 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris ».

Cette année, 21 communes ont choisi de participer à l'évènement et organiseront de nombreuses animations sur tout le territoire costarmoricain : visites guidées et balades autour du végétal, de l'art floral ou de la biodiversité, ateliers sur diverses techniques de jardinage au naturel, troc aux plantes, balades en calèche, stands, expositions, dégustations de produits locaux, et bien d'autres surprises attendent tous les amoureux de la nature.

## UN EVENEMENT UNIQUE EN FRANCE

*« La première édition de Fleurs en Fête a été une belle réussite, c'est pourquoi nous avons décidé de la renouveler et de rendre le programme toujours plus varié et attractif. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, dont le principe est unique en France, 21 communes se sont engagées pour proposer animations, balades et ateliers mettant en avant l'engagement des communes et du Département pour améliorer la qualité de vie de toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains et se saisir des nouveaux enjeux climatiques qui s'imposent à nous, comme la gestion de l'eau et le respect de la biodiversité », déclare **Solenn Meslay**, conseillère départementale et présidente de la Commission départementale d'embellissement.*

**Les objectifs** de cet évènement festif coordonné par le Département sont multiples :

- faire connaître au public le réseau costarmoricain des Villes et Villages fleuris ;
- mettre en avant la qualité du cadre de vie et le dynamisme du territoire en matière d'embellissement et de développement durable ;
- valoriser l'implication des communes et leurs actions concrètes en lien avec le label ;
- sensibiliser le public aux enjeux de développement durable et aux pratiques du jardinage au naturel.



## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

## DÉPARTEMENT FLEURI

Ce label récompense les Départements pour leurs actions de valorisation et d'animation du label «Villes et Villages Fleuris», notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission, la sensibilisation et l'accompagnement des communes ou encore la valorisation touristique du label. Cette distinction est décernée pour une période de cinq ans. Le Département des Côtes d'Armor a obtenu la validation du renouvellement de son label « Département fleuri » le 14 septembre dernier.

**Les 21 communes organisatrices d'évènements pour la 2<sup>e</sup> édition de Fleurs en Fête sont les suivantes :** Beussais-sur-mer, Belle-Isle-en-Terre, Créhen, Evran, Gouarec, Jugon-les-Lacs, La Méaugeon, Le Quillio, Louannec, Louargat, Loudéac, Plestin-les-Grèves, Pleudihen-sur-Rance, Ploëer-sur-Rance, Plouisy, Pontrieux, Quevert, Saint-Brieuc, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Juvat, Saint-Méloir-des-Bois.

L'intégralité des programmes des communes participantes est disponible via une carte interactive sur : <https://cotesdarmor.fr/fleurs-en-fete>.

77

VILLES ET  
VILLAGES FLEURIS  
EN CÔTES D'ARMOR

60

COMMUNES  
ZERO PHYTO

28

PARCS ET JARDINS  
OUVERTS AU  
PUBLIC

40

ÉVÈNEMENTS  
DÉDIÉS AU JARDIN  
CHAQUE ANNÉE



### CONTACT PRESSE

Direction de la communication  
Marion Sevenier  
marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83

